

5/ Exclusions de garanties tout matériau

Toutes modifications de la porte d'entrée ne garantissant plus son niveau d'étanchéité ou son isolation, ni son esthétique.

L'installation et l'usage de la porte d'entrée dans un contexte différent de celui de la maison individuelle, pour lequel notre produit a été fabriqué

L'absence de respect des prescriptions de ce guide

L'absence de la protection d'origine ou sa dégradation durant le chantier

Les dommages résultants d'un mauvais usage de la porte

Les dégâts survenus à la suite de circonstances exceptionnelles telles que : orage, tempête, dégradation due aux animaux, acte de vandalisme, ...

Les défauts visibles non signalés à la livraison du produit

L'absence d'entretien ou un entretien différent de celui préconisé par notre Compagnie

Les légères différences de teintes, les nœuds sains jusqu'à 2 mm de diamètre et les microfissures qui contribuent à la chaleur du bois sans nuire à son vieillissement.

Les dommages résultants de salissures d'origine biologique et des encrassements

Une exposition supérieure à 5 mois de l'ouvrant avec son emballage

Les décollements, dégradations et altérations diverses du revêtement dus :

- Aux chocs d'origine mécanique
- Aux fuites, coulures, vapeurs ou projections de produits chimiques
- Aux produits d'entretien ou de nettoyage non préconisés

L'absence de protection entre la tôle et les quincailleries (seurre, judas...)

Les portes d'entrée vendues comme produit prêt à peindre

Les dommages sur les joints PVC souple et sur le champ bois du vantaillacier

B. GARANTIES SELON LE MATÉRIAU EXPOSÉ

- GARANTIES PORTE ACIER

Nous plaçons au cœur de nos usines la qualité de nos produits et la satisfaction du client.

Nous garantissons nos produits et nous sommes susceptibles d'intervenir, uniquement sur un défaut de fabrication et suite au **parfait achèvement du travail du poseur** de la porte d'entrée, selon les règles de l'art, le DTU 36.5 « mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » et le DTU 59.1 peinture, pendant la période de garantie définie ci-dessous.

La garantie démarre à la **livraison chez notre revendeur** et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine et Corse.

[Exclusions de garantie p. 25](#)

Gammes	Acier dormant Bois ouvrant Pré peint	Acier dormant Alu ou dormant Bois		
Garantie de fonctionnement mécanique / étanchéité				
Dormant		10 ans		
Ouvrant		10 ans		
Seure		5 ans		
Vitrage		10 ans		
Quincaillerie		5 ans		
Finition DORMANT	Acier dormant Bois ouvrant Pré peint	Dormant Alu Ouvrant Blanc	Dormant alu Ouvrant Laqué	Dormant Bois Ouvrant Laqué
Anticorrosion / adhérence	Pas de garantie	10 ans		-
Brillance / couleur	Pas de garantie	5 ans		3 ans
Finition OUVRANT	Acier dormant Bois ouvrant Pré peint	Blanc	Dormant alu Ouvrant Laqué	Dormant Bois Ouvrant Laqué
Anticorrosion / adhérence (plaxé)	Pas de garantie	5 ans	10 ans	-
Brillance / couleur	Pas de garantie	5 ans	9016 : 7 ans Laqués : 5 ans	
Finition accessoires et quincailleries	2 ans			



En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.



B. GARANTIES SELON LE MATÉRIAU EXPOSÉ

- GARANTIES PORTE ALUMINIUM

Nous plaçons au cœur de nos usines la qualité de nos produits et la satisfaction du client.

Nous garantissons nos produits et nous sommes susceptibles d'intervenir, uniquement sur un défaut de fabrication et suite au **parfait achèvement du travail du poseur** de la porte d'entrée, selon les règles de l'art, le DTU 36.5 « mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » et le DTU 59.1 peinture, pendant la période de garantie définie ci-dessous.

La garantie démarre à la **livraison chez notre revendeur** et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine et Corse.

[Exc lusion s de g a r a n t i e p. 24](#)

Garantie de fonctionnement mécanique / étanchéité	
Domant	10 ans
Ouvrant	10 ans
Serrure	5 ans
Vitrage	10 ans
Quincaille	5 ans
Finition DORMANT	Thermolaqué Qualicoat / Qualimarine
Anticorrosion / adhérence	10 ans
Brillance / couleur	10 ans
Finition OUVRANT	Thermolaqué Qualicoat / Qualimarine
Anticorrosion / adhérence (plaxé)	10 ans
Brillance / couleur	10 ans
Finition Accessoires et quincailles	2 ans



En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.



Retrouvez les produits d'entretien recommandés par votre marque via le SAV de votre distributeur

B. GARANTIES SELON LE MATÉRIAU EXPOSÉ

- GARANTIES PORTE BOIS LAQUÉE OU LASURÉE

Nous plaçons au cœur de nos usines la qualité de nos produits et la satisfaction du client.

Nous garantissons nos produits et nous sommes susceptibles d'intervenir, uniquement sur un défaut de fabrication et suite au **parfait achèvement du travail du poseur** de la porte d'entrée, selon les règles de l'art, le DTU 36.5 « mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » et le DTU 59.1 peinture, pendant la période de garantie définie ci-dessous.

La garantie démarre à la **livraison chez notre revendeur** et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine et Corse.

[Exc lusions de g a r a n t i e p. 25](#)

Garantie de fonctionnement mécanique / étanchéité	
Dormant	10 ans
Ouvrant	10 ans
Serrure	5 ans
Vitrage	10 ans
Quincaille rie	5 ans
Finition DORMANT	Laqué ou Lasuré
Anticorrosion	-
Brillance / Couleur	2 ans
Finition OUVRANT	Laqué ou Lasuré
Anticorrosion / adhérence (plaxé)	-
Brillance / Couleur	2 ans
Finition accessoires et quincailles	2 ans



En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.



Retrouvez les produits d'entretien recommandés par votre marque via le SAV de votre distributeur

B. GARANTIES SELON LE MATÉRIAU EXPOSÉ

- GARANTIES PORTE PVC

Nous plaçons au cœur de nos usines la qualité de nos produits et la satisfaction du client.

Nous garantissons nos produits et nous sommes susceptibles d'intervenir, uniquement sur un défaut de fabrication et suite au **parfait achèvement du travail du poseur** de la porte d'entrée, selon les règles de l'art, le DTU 36.5 « mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures » et le DTU 59.1 peinture, pendant la période de garantie définie ci-dessous.

La garantie démarre à la **livraison chez notre revendeur** et couvre les produits vendus et installés en France métropolitaine et Corse.

[Exclusions de garantie p. 25](#)

Gammes	PVC Blanc	PVC teinté dans la masse
Garantie de fonctionnement mécanique / étanchéité		
Dormant	10 ans	
Ouvrant	10 ans	
Serrure	5 ans	
Vitrage	10 ans	
Quincaillerie	5 ans	
Finition DORMANT	PVC Blanc	PVC teinté dans la masse
Anticorrosion / adhérence		-
Brillance / couleur		10 ans
Finition OUVRANT	PVC Blanc	
Anticorrosion / adhérence (plaxé)		-
Brillance / couleur		10 ans
Finition accessoires et quincailleries		2 ans



En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation aux frais réels.



Retrouvez les produits d'entretien recommandés par votre marque via le SAV de votre distributeur